

**Communiqué de mise à disposition ou de consultation
des documents préparatoires
à l'Assemblée Générale Mixte du Crédit Coopératif**

Nanterre, le 22 mars 2012

Les sociétaires du Crédit Coopératif, réunis par section en fonction de leur rattachement aux agences, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire de section du 25 avril 2012 au 23 mai 2012.

Les délégués représentant les sociétaires du Crédit Coopératif, élus en Assemblée Générale de Section, sont convoqués en Assemblée Générale des délégués, le mercredi 30 mai 2012.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire et dans Les Petites Affiches du 16 mars 2012. Il contient notamment l'ordre du jour et les projets de résolutions.

Les documents prévus aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des sociétaires conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Pour les obtenir, veuillez adresser votre demande à l'adresse societaires@credit-cooperatif.coop